

JOURNÉE MONDIALE

Des zones humides

LE CRTE

Un contrat environnemental majeur

MAISON FRANCE SERVICE

Pour lutter contre la fracture numérique

FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS

Une ouverture très attendue

ASSAINISSEMENT À MONTFORT SUR RISLE

Une nouvelle station mise en orbite



Michel Leroux

Président de la communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle

Madame, Monsieur,

Cette année 2021 s'est conclue par la signature de notre contrat de relance et de transition écologique. C'est aujourd'hui 100 millions d'euros que nous envisageons d'investir avec le soutien de l'Etat au cours des prochaines années sur l'ensemble du territoire intercommunal. Un budget important certes mais nécessaire pour continuer à faire de ce bassin de vie, un espace attractif et dynamique.

En ce début d'année 2022, la Communauté de communes se porte particulièrement bien car nous continuons de construire notre stratégie autour du partage, du dialogue et des projets destinés à améliorer le cadre de vie de toute la population.

Notre gestion est d'ailleurs citée en exemple par nos partenaires institutionnels. Cette réalité n'est pas le fruit du hasard, ceci est la conséquence du travail des équipes communautaires successives depuis 25 ans déjà.

De plus, cette instance n'a cessé de s'agrandir depuis 5 ans. Aussi, en 2022, nous continuerons d'affirmer notre identité, nos particularités pour que la CCPAVR s'ancre en tant que réalité institutionnelle auprès de toute la population. Pour cela, il s'agira cette année encore de créer du liant entre les acteurs, les citoyens et nos projets autour d'une vision commune de territoire.

Les grands chantiers importants en cours ou à venir notamment en matière de santé, en prenant comme exemple symbolique, la construction du pôle de santé libéral et ambulatoire, nous prouvent que la communauté de communes s'impose aussi d'elle-même comme un formidable outil de solidarité et une force de développement local incontournable.

En 2022 et pour les prochaines années, avec vous, nous réussirons le pari de la proximité et ainsi nous continuerons d'écrire collectivement l'histoire de notre communauté de communes.

Je vous adresse tous mes meilleurs vœux pour cette année 2022.

Michel Leroux

JOURNÉE MONDIALE



Des zones humides

Chaque année, la journée mondiale des zones humides (JMZH) est célébrée le 2 février, date de commémoration de la signature en 1971 dans la ville iranienne de Ramsar, de la convention internationale sur les zones humides.

La JMZH est désormais une journée internationale reconnue par l'ONU.

Le 28 janvier, Pont-Audemer, ville des zones humides accréditée par la convention de RAMSAR a l'honneur d'accueillir le lancement national de la journée mondiale des zones humides. Cette journée réunira les partenaires nationaux et les acteurs locaux de la préservation des zones humides. Cet évènement est organisé

en partenariat avec l'association RAMSAR, le Parc Naturel régional des boucles de la Seine Normande et d'autres acteurs institutionnels. Elle aura pour thématique : « Agir pour les zones humides, c'est agir pour l'humanité et la nature ». Des visites de terrain sont prévues notamment sur le site du Marais Vernier.



MAISON FRANCE SERVICES



Contre la fracture numérique

La Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle, en partenariat avec FODENO, agit et lutte chaque jour contre la fracture numérique. L'Espace Numérique Mobile est un dispositif itinérant offrant un accompagnement numérique de proximité. En mettant à disposition une connexion, du matériel (15 tablettes, 10 ordinateurs, imprimante, scanner, vidéoprojecteur), l'accueil par un professionnel de la formation et de l'insertion, il offre la possibilité à des publics vulnérables, d'accéder à des services de qualité en devenant autonome !

Ce dispositif est labellisé « France Services » pour l'accompagnement de premier niveau sur la e-administration. L'accompagnement est réalisé de façon individuelle, anonyme et confidentielle. Il est réservé aux usagers qui rencontrent des difficultés dans la réalisation de démarches administratives sur internet (CAF, emploi, carte grise, santé, retraite...) ou la mise en page d'un CV et d'une lettre de motivation. Manque d'équipement ? Peur « de mal faire » ? Besoin d'être rassuré ? Pour plus d'informations, un médiateur numérique est à votre disposition au **07 71 23 24 26**.



100 millions d'euros pour le contrat de relance et de transition écologique.

Le mercredi 13 décembre, le contrat de relance et de transition écologique a été signé entre l'État et la Communauté de communes de Pont-Audemer/Val de Risle. Ce CRTE s'inscrit dans la volonté commune de l'État et des collectivités territoriales de contribuer ensemble à un développement respectueux de la transition écologique, permettant la relance économique et favorisant la cohésion territoriale.

À travers le déploiement de CRTE, l'État souhaite accompagner chaque territoire pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État. Les CRTE visent à associer les territoires au plan de relance et, dans la durée du mandat municipal et communautaire 2020-2026. Il doit permettre d'accompagner les collectivités dans leur projet de territoire, vers un nouveau modèle de développement résilient sur le plan écologique, productif et sanitaire.

Le CRTE a vocation à traiter l'ensemble des enjeux du territoire, dans une approche transversale et cohérente, notamment en matière de développement durable, d'éducation, de sport, de santé, de culture, de revitalisation urbaine, de mobilité, de développement économique, d'emploi, d'agriculture, d'aménagement numérique.

Au travers de ces investissements, il s'agira surtout pour la communauté de communes de renforcer le maillage en matière d'offre en services et équipements sur l'ensemble du territoire, de favoriser un cadre de vie de qualité, un développement maîtrisé et équilibré du territoire.

Le projet de territoire a également vocation à améliorer les mobilités sur le territoire et proposer des alternatives conforter une dynamique économique locale et durable.

Enfin, la maquette financière initiale du CRTE s'élève à 64 497 381 euros, cependant, début novembre l'État, la Région et le Département ont annoncé des investissements supplémentaires

pour notre territoire à savoir 35,5 millions d'euros pour la reconstruction de l'Hôpital de Pont-Audemer et la réhabilitation de son EHPAD ainsi que celui de Pont-Authou ce qui prévoit un investissement de 100 millions d'euros pour le territoire.

Ce montant ambitieux est conditionné à un soutien financier important de l'État et aux

priorités politiques fixés par le conseil communautaire au cours des quatre prochaines années.

Le CRTE permettra d'enclencher un véritable virage écologique sur l'ensemble des projets menés par la communauté de communes. Entre **circuits courts**, plantation de **nouveaux arbres**, essor des **mobilités douces**, plateforme d'**autopartage** et protection des **zones humides**, ce contrat pose des bases solides et pérennes en matière de développement durable et de transition écologique.





FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS

Une ouverture très attendue

Le lundi 29 novembre 2021, la nouvelle résidence habitat jeunes « ermitage » a été inaugurée à Pont-Audemer. Un projet d'un montant de 793 694 euros porté par la Siloge et l'Association Jeunesse et Vie dans lequel la communauté de communes octroya une subvention de 50 000 euros.

Cette résidence habitat jeunes a vocation à accompagner les jeunes (16 à 30 ans) dans le démarrage de leur vie professionnelle en leur proposant des logements

meublés qualitatifs et adaptés. La structure compte aujourd'hui 22 logements.



PARCOURS ÉQUESTRE

Le cheval, avenir de l'automobile ?



Il est désormais possible de rejoindre Falaise à Jumièges à cheval grâce à la création d'un parcours de 265 km balisé par la Région Normandie et les territoires concernés. Sur les dix étapes de cet itinéraire reliant le Pays d'Auge à la Seine, quatre traversent notre territoire invitant à une découverte de nos jolis chemins et de nos trésors patrimoniaux en reliant la forêt de Montfort au Marais Vernier. Alors, tous à cheval !

MEMO DECHET

Le tri simplifié



Trier n'est pas toujours facile.

Qui n'a jamais hésité devant son sac au moment de jeter la boîte de chocolat en poudre ou le pot de yaourt fraîchement mangé ?

BONNE NOUVELLE ! Tous ces questionnements et ces incertitudes font partie du passé. Depuis le 1er juin, le geste de tri est un jeu d'enfant, vous pouvez déposer tous vos emballages plastiques usagés ou non dans votre bac/sac jaune ainsi que les emballages en métal et les aérosols.

PSLA + POLE ACTIVITE LIBERALE QUILLEBEUF

L'offre de santé s'élargit

Le Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire (PSLA) sera l'organisation pluridisciplinaire de professionnels de santé de Pont-Audemer. Les murs du futur Pôle sont en construction. L'inauguration de cette nouvelle organisation dans notre bassin de vie est prévue pour mai 2023. Un pôle d'activité libérale sera également installé à Quillebeuf-sur-Seine.



ASSAINISSEMENT À MONTFORT-SUR-RISLE

Une nouvelle station d'épuration sur orbite

Dans le cadre de la réalisation de travaux d'assainissement sur le secteur Val de Risle, la Communauté de Communes a lancé un appel d'offre pour construire une nouvelle station d'épuration en lieu et place de l'ancienne à proximité de « la Maison pour tous de Montfort ». Le marché sera attribué en 2022 pour un début des travaux prévu en 2023. Les communes de Glos-sur-Risle, Montfort, Appeville, Pont-Authou, Saint-Philbert seront raccordées sur le nouveau réseau de la station. L'objectif est de supprimer les rejets directs d'eaux usées dans la rivière et améliorer la qualité de l'eau sur le secteur. Les travaux dureront 18 mois pour un coût estimé à 4 millions d'euros.

FESTIVAL GENERATION DURABLE

Verdir les esprits par la rétine

Ce rendez-vous culturel annuel s'est développé avec la conviction de faire avancer la question environnementale à travers documentaires, films de fiction ou d'animation. 24 images/secondes valent mille mots, fixent l'envers du décor, suscitent la réflexion et favorisent une prise de conscience positive et constructive. Comme chaque année du 29 Septembre au 28 Octobre, le festival a séduit grands et petits et travaillé nos visions du monde.



LES MARES D'APPEVILLE-ANNEBEAULT

Belles, utiles, restaurées

La commune d'Appeville-Annebeault est propriétaire de trois mares communales. Afin de préserver la biodiversité, elles ont été restaurées cet automne pour un montant de 7 500 euros. Ces travaux ont également vocation à conserver la fonction hydraulique des mares, améliorer le paysage du village et réduire les problèmes de ruissellement. Les mares vont peu à peu retrouver leur « aspect naturel » après les travaux. Le suivi de repeuplement des mares sera effectué par le conservatoire des espaces naturels pendant 2 ans.

